

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°05/2026

Séance du 6 Mars 2026 - 9h30

**RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE A ROCHEFORT**

L'an deux mille vingt-six, le 6 mars, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 23 février 2026, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Richard GUERIT, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de la Charente-Maritime  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
Alain BURNET, Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort  
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

Membres excusés :

Stéphane TRIFILETTI, (pouvoir Margarita SOLA) Région Nouvelle Aquitaine  
Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime  
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Alain BURNET est désigné Secrétaire de séance.

**Contexte**

Les territoires de zones humides constituent des espaces agricoles et ruraux stratégiques, où l'élevage herbager et pastoral joue un rôle central dans la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'entretien des paysages et la vitalité socio-économique locale.

Un projet dénommé SYMBIEL (Synergies Milieux humides Biodiversité et Élevage) a été déposé dans le cadre de l'AAP ANIMERA2 porté par le MASA. L'objectif est de renforcer les connaissances techniques relatives au pâturage et à la biodiversité des systèmes d'élevage et de favoriser la démultiplication de filières de commercialisation de proximité de viande bovine et ovine de qualité, issues de systèmes d'élevage pastoraux ou herbagers, porteurs de savoir faire spécifiques et d'une forte identité territoriale. SYMBIEL intègre des actions de montée en compétences collective à travers les parcours Pâtur'Ajuste et les formations portées par le réseau Paysans de Nature, en appui aux dynamiques territoriales. Le projet finance également des « études filières » visant à soutenir le développement et la structuration de la commercialisation de ces viandes de qualité, notamment à destination de la restauration commerciale et de la restauration collective, en lien étroit avec les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

Le projet permet aussi de produire des outils de communication et de valorisation (livrables), destinés à promouvoir les systèmes d'élevage herbagers en zones humides auprès de différents publics. Ces outils prennent des formes variées et accessibles (maquette interactive, podcasts, roman graphique), et

s'adressent aussi bien aux acteurs des filières, de l'enseignement agricole, aux collectivités et aux citoyens ainsi qu'aux futurs éleveurs et éleveuses.

Ainsi, SYMBIEL combine animation de réseau et appui opérationnel en créant des conditions favorables au développement économique et à la diffusion de modèles d'élevage durables.

Durée prévisionnelle du projet : mars 2026 – décembre 2028 (34 mois)

Montant du projet : 370 100 €

Financement Réseau National Agricultures et Ruralités (RNAR) à 80% soit 296 080 €

Autofinancement 20% soit 74 020 € soit 24 673 € par an

Si le projet est retenu, il prévoit un recrutement visant à renforcer le pôle agro-écologie.

Intitulé de Poste : Chargé(e) de mission agroécologie

### **Mission générale**

Animation d'un réseau national d'acteurs favorisant l'élevage extensif en milieux humides

### **Activités principales :**

- Coordination et animation du projet Synergies Milieux humides Biodiversité et Elevage (SYMBIEL) en lien avec les partenaires du projet
- Définition et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation du projet
- Rédaction des bilans techniques et financiers annuels
- Appui technique aux partenaires et membres du réseau dans la mise en œuvre de leurs actions et projets
- Alimentation du site internet du réseau élevage et biodiversité en milieux humides
- Participation aux actions de communication et valorisation du projet
- Participation aux réunions du Groupe thématique Agriculture, Forêts, Loisirs
- FMA et Pôle agroécologie
- Participer à la vie du FMA : réunions d'équipe, COST, groupes de travail internes, etc. ;
- Participer à la vie du pôle agroécologie : programmation annuelle, point mensuel, réflexions stratégiques, participation ponctuelle aux réunions inter-pôles ;
- Contribuer à la rédaction des lettres d'information du FMA ;
- Participer à l'alimentation du site Internet, du centre de ressources documentaires et des réseaux sociaux du FMA.

### **Profil recherché**

Bac+5 minimum

**Compétences requises** : gestion de projet, animation de réunion/réseau

**Niveau d'études requis** : formation universitaire ou d'école d'ingénieur de niveau BAC +5 dans le domaine de l'agronomie, l'agroécologie ou la gestion des ressources naturelles.

**Niveau d'expérience** : 2 à 3 ans

### **Technicité et compétences appréciées :**

- Bonnes connaissances des enjeux agricoles, climatiques et environnementaux
- Compréhension des enjeux et interactions entre agriculture et biodiversité
- Intérêt pour l'élevage herbager
- Connaissance des zones humides et leurs fonctions
- Aptitudes en communication (rédaction d'articles de presse/réseaux sociaux)
- Capacités rédactionnelles et de synthèse (syntaxe et orthographe)
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie
- Sens de l'initiative
- Qualités relationnelles
- Capacité d'organisation

**Conditions d'exercice**

Poste basé à Rochefort (télétravail jusqu'à 3 jours par semaine) - Déplacements ponctuels en régions et/ou à Paris.

Le poste sera créé pour une période d'1 an à temps complet et la rémunération sera calculée sur la base d'un indice brut compris entre 444 et 484, majoré entre 395 et 424 de la fonction publique en fonction de l'expérience du candidat retenu.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non-titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la Fonction Publique qui permet le recrutement d'agents non-titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

**Décision du Comité Syndical**

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- De recruter un agent contractuel en tant que chargé de mission Agroécologie selon les conditions énumérées ci-dessus ;
- Que ce recrutement se fera si le projet SYMBIEL déposé par le Forum des Marais Atlantiques aura été retenu ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

**Votes :**

Pour : 19

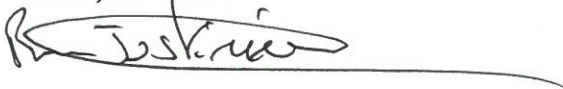
Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,

Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,

Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2026 \_ \_ \_ \_

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2026

**AR Prefecture**

017-251710398-20260306-2026MARS003-DE  
Reçu le 20/03/2026